

La jeunesse algérienne remplace le kif par les comprimés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4357 - Dimanche 24 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou/ En présence d'une foule nombreuse

Commémoration du deuxième anniversaire de la mort de Hocine Aït Ahmed

Page 24

Le gouvernement saura-t-il mettre un terme à la spéculation ?

Hausse quasi-générale des prix de détail

Page 2

La marginalisation que Macron entend éviter

Par Mohamed Habili

De tous les Etats occidentaux, la France est le seul Etat qui par la bouche de son président a osé dire que les Etats-Unis se sont fait du tort en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël. Ce tort, c'est qu'ils se trouvent maintenant marginalisés (ce dernier mot étant celui que lui-même a employé), alors que la médiation dans le conflit israélo-palestinien était jusque-là, pour ainsi dire leur chasse gardée. On ne sait pas très bien cependant comment il faut entendre son affirmation suivant laquelle «les Etats-Unis sont maintenant marginalisés». Se sont-ils marginalisés eux-mêmes, par leur propre faute, en prenant l'initiative qu'ils ont prise, ou ont-ils été marginalisés, pour prix de leur initiative, nécessairement par quelqu'un d'autre dans ce cas ? Ce quelqu'un, ce ne peut être que les Palestiniens. Si cette marginalisation des Américains est la réplique de ces derniers à leur reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, alors les paroles du président français, à savoir «les Américains sont marginalisés» ont rigoureusement la même signification que celles du président palestinien, affirmant que les Etats-Unis se sont disqualifiés (comme médiateurs). Le problème, c'est qu'Emmanuel Macron n'a plus tôt admis l'erreur commise par les Etats-Unis, et qui se paye aujourd'hui par leur marginalisation, qu'il fait savoir qu'il n'est pas question pour la France de reconnaître l'Etat palestinien. Et il explique : ce serait comme mettre la même erreur que les Etats-Unis.

Suite en page 3

Gouvernement, Ughta et patronat signent la Charte du partenariat sociétaire

Feu vert pour la privatisation des entreprises publiques



«Nous faciliterons l'ouverture du capital des petites et moyennes entreprises publiques, dans le cadre de la législation en vigueur», a indiqué Ahmed Ouyahia, Premier ministre, hier durant la réunion de la tripartite pour la signature de la Charte du partenariat sociétaire, tenue à la Maison du peuple (1^{er} Mai-Alger) avec les signataires du Pacte national économique et social de croissance 2014.

Lire page 3

Adrar abrite la 6^e édition

Festival national des sports des personnels de l'administration pénitentiaire

Page 24

Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

La musique andalouse et le tarab oriental à l'honneur

Page 13

Le gouvernement saura-t-il mettre un terme à la spéculation ?

Hausse quasi-générale des prix de détail

■ Les prix des produits alimentaires s'envolent à nouveau. Une différence de 10 à 20 DA est constatée dans pratiquement tous les magasins et superettes de la capitale. Les commerçants ont d'ores et déjà appliqué les dispositions de la loi de finances 2018, bien avant son entrée en vigueur. La spéculation est encore plus forte et les Algériens, comme chaque fois, sont tombés dans le piège de marchands sans scrupules.



Par Louiza Ait Ramdane

Effectivement, il n'y a aucun contrôle, le marché est livré à lui-même. La flambée des prix, très récurrente en Algérie, a été cette année encore, accentuée par l'effet de la loi de finances 2018. Les augmentations sont déjà là avant même son entrée en vigueur. Après son application, des augmentations seront également au rendez-vous. Globalement, les prix sur le marché de détail des produits alimentaires de large consommation (produits d'épicerie, fruits et légumes frais et viandes) ont enregistré des hausses sensibles. Même les légumes ont connu une hausse. Ces hausses ont ainsi touché les prix des légumes secs et ceux de produits d'épicerie. Le prix de l'oignon est affiché à pas moins de 80 DA le kg, ainsi que la pomme de terre qui a dépassé les 60 DA le kilogramme.

Des hausses injustifiées ont anéanti les consommateurs. L'on s'interroge sur le rôle régulateur de l'Etat, dont le ministère du Commerce qui se cache derrière le principe de la liberté des prix. La réponse que ce département avance à chaque occasion est non convaincante. Les agents de contrôle peuvent obliger les commerçants à afficher leurs prix, mais n'ont pas le droit de les forcer à les plafonner à un certain niveau. Le manque de structure, notamment le marché de gros est à l'origine de la désorganisation dont on ressent les effets à ce jour, essentiellement sur les budgets des

ménages. La non fixation de marges bénéficiaires et l'absence d'offices interprofessionnels par filières ont fait que la spéculation gagne du terrain, et ce, quels que soient les indicateurs de production ou d'importation affichés officiellement. L'absence effective de l'Etat est tellement scandaleuse, qu'il arrive même que des commerçants se permettent le courage de spéculer sur les prix

du lait, un produit subventionné par l'Etat. En effet, le sachet de lait se vend sous la table à 35 DA et ces derniers jours a même atteint les 50 DA. C'est dire que la situation que vivent les Algériens ces derniers jours n'a objectivement pas de solution et le consommateur est encore et toujours l'otage de spéculateurs. Pis encore, dans notre pays, et ce, depuis longtemps,

les prix ne connaissent que la courbe ascendante et jamais le contraire même quand les cours sur les marchés mondiaux enregistrent une baisse ou la production qui enregistre une abondance. L'on peut citer comme exemple la tomate qui malgré une production importante cette année n'a pas connu de baisse. Son prix n'est pas descendu de la barre de 150 DA. Des quantités

énormes ont été jetées rien que pour maintenir le prix à la hausse. Le commerce est l'otage de la spéculation qui prospère grâce à la passivité des organes de contrôle. Enfin, la loi de l'offre et de la demande n'est pas synonyme de hausses des prix seulement. Elle fait également baisser les cours. Ce qui n'est jamais le cas chez nous.

L. A. R.

Saisie de près de 3 000 cachets psychotropes

La jeunesse algérienne remplace le kif par les comprimés

La consommation et le trafic des comprimés psychotropes prennent de l'ampleur dans notre société. Le trafic de médicaments est devenu depuis un moment plus rentable que le trafic de drogue et la consommation demeure inflexible. Selon la Sûreté de la wilaya d'Alger, plus de 2 900 comprimés psychotropes ont été saisis. Cette saisie n'est pas la première ni la dernière de l'année, car la consommation de drogue reste encore un fléau majeur pour l'Algérie, surtout auprès des populations les plus jeunes. En effet, les établissements d'enseignement moyen, les lycées, les maisons de jeunes et les bibliothèques municipales sont inondés de psychotropes, souvent écoulés par des élèves recrutés par des barons de la drogue et qui font d'eux de véritables caïds. Les services de lutte contre les stupéfiants avaient dressé un tableau noir quant à la propagation de ce fléau dans les lycées et établissements d'enseignement moyen.

Plusieurs villes ont été mises à l'index, tant celle-ci a atteint des niveaux dangereux parmi les élèves entre 15 et 19 ans. Il s'agit notamment d'Alger, Blida, Tipaza, Annaba, Sétif, Bouira, Oran et Sidi Bel-Abbès. De son côté, la Sûreté de la wilaya d'Alger, continue à tenir tête aux trafiquants de ces comprimés. En effet, 12 suspects ont été arrêtés et saisi plus de 2 900 comprimés psychotropes, de 227 grammes de cannabis ainsi que la somme de 533 000 DA dans quatre différentes affaires liées à la détention et au trafic de psychotropes et de drogues, a indiqué un communiqué de la Sûreté d'Alger. La première affaire a été traitée par la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs suite à une information selon laquelle un groupe criminel s'adonnait au trafic de drogue dans un quartier relevant de leur secteur de compétence. L'un des membres du groupe arrêté avait en sa possession un morceau de cannabis de 227 gr et la somme de 35 000 DA. La

perquisition du domicile du suspect a permis de récupérer la somme de 156 000 DA, a indiqué la même source, ajoutant que la perquisition du domicile du deuxième suspect a donné lieu à la saisie de 18 comprimés psychotropes et de 342 000 DA. La poursuite de l'enquête s'est soldée par l'arrestation des deux autres suspects qui avaient en leur possession un morceau de cannabis. La deuxième affaire a été traitée par la sûreté de la circonscription de Sidi M'hamed suite à une plainte déposée par un commerçant dont le local a fait l'objet de vol par effraction d'une quantité considérable de téléphones portables et de micro-portables. L'enquête a permis d'identifier et d'arrêter le mis en cause et de récupérer certains objets volés qui se trouvaient dans un local du suspect où les éléments de la police ont trouvé 656 comprimés psychotropes, indique le communiqué. Deux autres affaires ont été traitées par la sûreté de la circonscription d'Hussein Dey. La pre-

mière, liée à la détention et au trafic de psychotropes, a eu lieu suite à une information parvenue aux éléments de la police qui ont procédé à la perquisition du domicile du suspect où ils ont trouvé 485 comprimés psychotropes. Le mis en cause a été arrêté et cinq autres individus impliqués dans cette affaire ont été auditionnés. Pour ce qui est de la deuxième affaire, les éléments de la brigade de police judiciaire territorialement compétente avaient remarqué une voiture avec à son bord deux repris de justice qui ont pris la fuite abandonnant leur véhicule. Après une course poursuite, les éléments de la police ont arrêté les deux suspects et récupéré 1 800 comprimés psychotropes. Après finalisation de la procédure légale, les suspects ont été présentés aux procureurs de la République territorialement compétents. Sept d'entre eux ont été placés en détention provisoire et cinq en comparution immédiate.

Thinhinene Khouchi

Gouvernement, Ugta et patronat signent la Charte du partenariat sociétaire

Feu vert pour la privatisation des entreprises publiques

■ «Nous faciliterons l'ouverture du capital des petites et moyennes entreprises publiques, dans le cadre de la législation en vigueur», a indiqué Ahmed Ouyahia, Premier ministre, hier durant la réunion de la tripartite pour la signature de la Charte du partenariat sociétaire, tenue à la Maison du peuple (1^{er} Mai-Alger) avec les signataires du Pacte national économique et social de croissance 2014.



Par Lynda Naili

Par ces temps hivernaux, il semble bien que le vent de la privatisation des entreprises publiques recommence à souffler, avec cette annonce du Premier ministre qui affirme : «Nous faciliterons l'ouverture du capital des petites et moyennes entreprises publiques dans le cadre de la législation en vigueur». Mieux. Ouyahia rassurera dans ce contexte ses partenaires socio-économiques (Ugta et patronat) du «soutien du gouvernement à tout investissement nouveau associant des entreprises publiques avec des entreprises privées ou mixtes». Ainsi, dans le cadre de cette signature de la Charte de partenariat public/privé (PPP), il dira que «le gouvernement accueillera avec bienveillance toute disponibilité des entreprises locales à s'engager dans le financement, la réalisation et la gestion des infrastructures publiques que l'Etat mettra en chantier». Pas que. Ouyahia ajoutera à l'endroit des opérateurs économiques privés présents à cette rencontre au siège de l'Ugta, que le gouvernement encouragera toute entreprise économique qui manifestera de l'intérêt pour «la concession de prestations de service public au niveau local». Dans ce contexte, le chef de l'exécutif

fera part à ses partenaires socio-économiques de l'approbation du CPE (Conseil des participations de l'Etat) quant à «l'autonomie des entreprises publiques économiques sur lesquelles les administrations concernées exerceront une simple supervision». Annonçant à ce sujet une rencontre pour «bientôt», regroupant le gouvernement avec les responsables des Groupes économiques publics afin de débattre de manière «approfondie» cette question, car, expliquera-t-il, cette dernière fait partie du processus que le gouvernement compte poursuivre pour soutenir la dynamique de développement et de diversification de l'économie, et pour maintenir aussi l'effort de préservation et de création des emplois.

Sauf en cas d'exception, toutes les commandes publiques réservées aux entreprises locales

Par ailleurs, lors de son intervention lors de cette réunion de signature de la Charte de PPP, Ouyahia rassurera les opérateurs économiques quant à leurs plans de charge, affirmant que «sauf en cas d'exception, toutes les commandes publiques sont

réservées aux entreprises locales». Rappelant, à ce propos, l'instruction du gouvernement allant dans ce sens, il citera l'exemple de Sonatrach qui a récemment confié des marchés pour plus de 400 millions de dollars à des entreprises algériennes alors que ces contrats étaient destinés à des appels d'offres internationaux. En outre, il a également annoncé que le processus de réalisation de 50 zones industrielles a été engagé à travers tout le pays sous la responsabilité des walis et qui seront livrées à la fin de l'année 2018, ce qui, dira-t-il permettra d'offrir davantage de foncier industriel pour l'investissement, mais aussi «maintenir l'effort de préservation et de création de l'emploi».

Clôture de l'exercice budgétaire 2017 «sans difficultés majeures»

S'agissant des emprunts contractés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie, dans le cadre du financement non conventionnel, ce recours, a indiqué Ouyahia, a permis à l'Etat de clôturer l'exercice budgétaire 2017 «sans difficultés majeures», en réglant près de 270 milliards DA de créances détenues par des entreprises publiques, privées ou même étrangères à la suite de l'exécution de contrats publics. Une opération qui se poursuivra «jusqu'à l'apurement de toutes les situations encore en instance avec les banques», ce qui, selon lui, a permis d'injecter plus de 1 000 milliards de dinars de liquidités supplémentaires dans les banques publiques qui disposent ainsi de «ressources significatives» pour financer l'investissement. Sur le taux des réserves de change, Ouyahia fera savoir que ces derniers ont baissé à 98 milliards de dollars à fin novembre 2017, contre 114,1

mds usd à fin décembre 2016. Toutefois, se voulant rassurant, le Premier ministre a soutenu que leur préservation est «l'objet d'un effort de plus en plus soutenu». Dans ce sens, il a rappelé que la loi de finances pour 2018 est porteuse de mesures tarifaires de sauvegarde par le biais de taxes douanières et de taxes intérieures sur divers produits de consommation, accompagnées d'une suspension temporaire administrative, dès le début 2018, de l'importation de plusieurs produits fabriqués localement.

Ali Haddad : «Cette charte est un geste historique pour la refondation du modèle économique algérien»

Pour sa part, Ali Haddad, président du FCE (Forum des chefs d'entreprises), a déclaré que «la signature de cette charte est un geste historique pour la refondation du modèle économique algérien dont le théâtre n'est autre que ce lieu symbolique, témoin de toutes les luttes syndicales (ndrl : siège de l'Ugta) qui scelle notre engagement à renforcer le partenariat entre le gouvernement et les partenaires sociaux, mais surtout entre les entreprises privées et les entreprises publiques». Selon lui, pour «le plein succès de ce partenariat public/privé, la mobilisation et la coordination de nos compétences, toutes nos compétences est indispensable». Pour le patron du FCE, «Il s'agit de notre jeunesse et notre diaspora (...), deux réservoirs inestimables et inépuisables, qui ne sont, hélas, pas suffisamment exploités, ni considérés à leur juste valeur». Aussi, outre l'appel lancé pour l'encouragement des jeunes notamment en matière d'«innovation», Ali Haddad, considérant la diaspora algérienne

LA QUESTION DU JOUR

La marginalisation que Macron entend éviter

Suite de la page une

L'erreur commise par les Etats-Unis a entraîné leur marginalisation. Donc l'erreur que commettrait la France en reconnaissant l'Etat palestinien serait aussi la marginalisation. Il est évident pourtant qu'il ne s'agit pas de la même marginalisation. Celle que subissent dès à présent les Etats-Unis est due au fait que les Palestiniens ne veulent plus d'eux comme médiateurs. Comme la France n'est pas médiatrice, de quelle marginalisation peut-elle donc être menacée ? A l'évidence elle ne serait pas le fait des Palestiniens, qui n'en ont qu'après les Etats-Unis, et pour cause. En fait le président français, qui parle par ellipse ou par allusion, a en vue la marginalisation dont son pays serait frappé du fait des Israéliens si lui-même, profitant en quelque sorte de l'erreur des Américains, reconnaissait l'Etat palestinien. Voilà un ami des Palestiniens, qui plus est un partisan convaincu de la solution des deux Etats, qui reconnaît un des deux Etats en conflit, en l'occurrence Israël, mais qui estime que «ce ne serait pas efficace» s'il reconnaissait l'autre Etat, l'Etat palestinien. Ce charabia politique ne peut s'expliquer que par la crainte de mécontenter Israël et les Etats-Unis, s'il lui prenait envie d'être cohérent avec lui-même. Et puis qu'est-ce que la reconnaissance d'un Etat a à voir avec l'efficacité en politique ? Rien bien sûr. Ce serait plutôt avec les principes qu'elle aurait quelque rapport. La marginalisation dans laquelle Macron ne voudrait pas voir son pays tomber, il ne s'aperçoit pas que celui-ci y est déjà en plein, étant donné l'écrasante majorité des pays qui reconnaissent déjà l'Etat palestinien. Les pays, dont la France, qui ne le reconnaissent pas encore sont en fait une minorité, des marginaux, des amis irréductibles d'Israël. Quoi de plus éloquent à cet égard que le dernier vote à l'Assemblée générale de l'ONU sur une proposition condamnant la reconnaissance des Etats-Unis de Jérusalem capitale d'Israël ? Les Etats-Unis se sont trouvés bien seuls. C'est cette solitude qui devrait craindre la France. Elle ne devrait pas tant se soucier de déplaire à des marginaux comme Israël et les Etats-Unis.

M. H.

Paraphée hier au siège de l'Ugta Qui sont les signataires de la Charte du partenariat sociétaire ?

Les signataires de cette Charte sont le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, pour le gouvernement, le secrétaire général de l'Ugta, Abdelmajid Sidi Said, ainsi que les présidents des organisations patronales signataires du Pacte national économique et social de croissance, en l'occurrence l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), du Forum des chefs d'entreprises (FCE), de la Confédération nationale du patronat algérien (Cnpa), de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (Cipa), de la Confédération algérienne du patronat (CAP), de l'Union nationale des investisseurs (UNI) et de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea).

L. N.

ne établie à l'étranger comme étant «une richesse inespérée pour l'Algérie», préconisera des «conditions plus attractives» à travers «un grand programme national pour les Algériens établis à l'étranger, qui souhaitent apporter leur contribution à l'édification nationale».

L. N.

Progression alarmante des accidents de la route

Une hécatombe sans fin



PH.D. R.

■ *Les accidents de la route ne tarissent pas, bien au contraire. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Des chiffres alarmants qui ne cessent d'augmenter, essentiellement en raison du comportement des conducteurs.*

Par Meriem Benchouia

Force est de constater que depuis quelques années, le nombre d'accidents de la route en Algérie a carrément explosé. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on enregistre, toujours, une constante recrudescence. Un triste constat que les 48 heures écoulées ont largement renforcé en accusant un taux de mortalité de 12 personnes et 30 autres ont été blessées dans plusieurs accidents survenus à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué des services de la Protection civile. La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la

principale cause du fléau en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des statistiques en hausse, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, tou-

jours, une nette progression des accidents de la circulation. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route demeure meurtrière. En outre, le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec trois personnes décédées et deux autres blessées suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la route nationale 79 commune et daïra d'Oued Endja, précise la même source. Par ailleurs, Ahmed Naït El Hocine, directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière a pointé du doigt, à maintes reprises, la

désinvolture des jeunes conducteurs, qui sont responsables de près de 35% du nombre total des victimes. Et d'ajouter : «*Les conducteurs ayant des permis de conduire de moins de 5 ans représentent 50% des conducteurs impliqués dans des sinistres*». Il a souligné, dans ce sens, l'importance de relever le niveau de formation des futurs conducteurs et de lutter contre le phénomène des permis de complaisance pour agir dans le sens d'une diminution des sinistres routiers. Avec les nouvelles mesures coercitives à l'égard des personnes contrevenant aux règles de conduite, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route et la mise en place du permis à points, le responsable espère de meilleurs résultats.

M. B.

Reconstitution du couvert végétal des zones steppiques

Lutte implacable contre la désertification

La lutte contre la désertification et la reconstitution du couvert végétal des zones steppiques détériorées sont les principaux défis des programmes d'accompagnement et de soutien adoptés par l'Etat en vue de relancer l'économie pastorale et préserver la production animale dans la wilaya de Nâama, soulignent les responsables du Haut-commissariat au développement des steppes (HCDS). Le phénomène de la désertification est en nette recrudescence ces dernières années dans cette wilaya touchant particulièrement ses vastes pâturages couvrant une superficie totale de 2,175 millions d'hectares. Cette situation, due au manque de pluviométrie et à la surexploitation des ressources naturelles, nécessite l'accompagnement des éleveurs, l'amélioration de leurs conditions de vie par l'élaboration d'études et la concrétisation des projets de proximité dans le cadre de la gestion durable des zones steppiques, ont déclaré des responsables de services techniques du HCDS. Les actions de lutte contre la désertification dans la wilaya ont donné des résultats palpables sur le terrain. Des photos satellitaires, réalisées en 2013, dans le cadre d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et

de la Pêche et l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ont montré le renouvellement du couvert végétal dans des zones envahies par le sable comme le village de Fougara (El Bayouh) au nord, Néfikha à Sfisifa au Sud, selon les dits services. La méthode utilisée pour endiguer l'avancement du sable consistait en l'extension et le renouvellement des plantes fourragères résistant à la sécheresse dans d'importantes surfaces des pâturages de la wilaya et l'aménagement de réserves de la wilaya relevant des communes frontalières comme les périmètres de Fertassa, Amrag, Langar, Djafran, Hadjrat Toual, Boulekhssam, Oulgag Benour et autres.

Protéger les pâturages les plus vulnérables...

Par ailleurs, pour créer un équilibre environnemental et protéger des pâturages les plus vulnérables, augmenter le rendement des produits du patrimoine animalier de la wilaya qui compte actuellement 1, 4 million de têtes ovines, 89 000 têtes caprines et 37 000 têtes bovines outre des équidés et camélidés, des programmes se poursuivent depuis 2013 pour créer un développement durable des steppes et préserver l'économie pas-

torale. Nacer Outafout, cadre technique à la représentation du HCDS de Nâama, a précisé que cet organisme intervient sur le terrain en vue de lutter contre la désertification dont la création de périmètres et leur plantation ainsi que des réserves naturelles. Ces efforts ont donné des résultats probants en matière de lutte contre l'avancée du sable et la reconstitution du couvert végétal dans certaines zones. Outre la disponibilité du fourrage pour le bétail, ces actions ont contribué à la mise en œuvre de diverses méthodes techniques de lutte contre la désertification. Une enveloppe financière globale de 1, 5 milliard DA a été consentie à cet effet durant la période allant de 2004 à 2014. Plusieurs parties y ont été impliquées comme la conservation des forêts, les exploitants d'espaces pastoraux steppiques, les associations d'éleveurs, les éleveurs ainsi que les populations locales. La représentation locale du HCDS a également initié des programmes de vulgarisation au profit des éleveurs sur les méthodes efficaces d'exploitation des espaces steppiques. Le même organisme a contribué à l'intégration des éleveurs en les recrutant comme gardiens des réserves pastorales, à assurer des ressources financières aux collec-

tivités locales en permettant la location de zones de pacage aux éleveurs par des communes, a expliqué ce spécialiste. Actuellement, la superficie globale des réserves steppiques gérées actuellement par le Commissariat a atteint 464 637 ha. D'autres actions ont été concrétisées, cette dernière décennie, dans d'autres domaines comme celui de la mobilisation des ressources hydriques et la création de points d'eau pour l'abreuvement du bétail. Ces travaux réalisés concernent le fonçage et l'équipement de 82 forages, 114 puits, le réaménagement de 201 anciens puits, la rénovation de 53 sources, la réalisation de 98 290 mètres linéaires de ruisseaux, la rénovation des équipements de 69 bassins d'irrigation, l'ouverture de 13 km de pistes pastorales et l'aménagement de 74 km, selon le dernier bilan des activités du HCSD de la wilaya. Par ailleurs, pour récupérer les eaux pluviales, le Commissariat a réalisé 3 retenues collinaires, 14 puits, 75 collecteurs d'eau pour éviter des inondations. Ces réalisations sont destinées à la production du fourrage vert, à l'irrigation des surfaces de fourrages et à la protection des terres du phénomène de l'érosion et de l'avancée des sables. **Hania F/APS**

Accord Opep-non Opep

Taux de conformité record à 122% en novembre

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires ont atteint, en novembre, «le plus haut niveau de conformité» de 122%, avec leurs ajustements de production respectifs, a indiqué l'Opep dans communiqué publié sur son site web.

Par Céline N.



«**P**our le mois de novembre, l'Opep et les producteurs non membres de l'Opep ont atteint un niveau impressionnant de conformité de 122%, après avoir enregistré des performances élevées au cours des derniers mois», a précisé le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela, la Russie et Oman. Ceci, ajouté à l'amendement susmentionné de la déclaration de coopération, est «une démonstration sans équivoque de l'engagement indéfectible des pays participants à poursuivre leurs efforts en vue de rééquilibrer le marché

et de le stabiliser durablement», selon le JMMC. Le Comité s'est déclaré «très satisfait des résultats et du niveau élevé de conformité avec les ajustements volontaires de la production, et a encouragé tous les pays participants à se conformer pleinement aux avantages tant pour les producteurs que pour les consommateurs». Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep de novembre 2016 et de la Déclaration de coopération faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep tenue en décembre 2016. Lors de la réunion de décembre, onze producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 14 pays membres de l'Opep en vue

de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. Cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de six mois. La deuxième réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep, tenue le 25 mai 2017, a décidé de prolonger les ajustements volontaires de la production pour neuf mois à compter du 1^{er} juillet 2017. Lors de sa troisième réunion tenue à Vienne le 30 novembre 2017, les ministres des pays producteurs de l'Opep-non Opep ont convenu de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plafonnement de production destiné à réduire les stocks mondiaux et à stabiliser le redressement des prix. Le JMMC

est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep.

Le pétrole termine en légère hausse à New-York

Le pétrole new-yorkais a terminé en petite hausse, reprenant des forces en cours de séance après une stagnation du nombre hebdomadaire de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en février, référence américaine du brut, a avancé de 11 cents pour clôturer à 58,47 dollars sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex). Le nombre de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis est resté stable selon les dernières statistiques hebdomadaires publiées par la société Baker Hugues vendredi en cours de séance, à 747 puits. «Ce rapport est venu apporter un peu de soutien au marché, les anticipations portant davantage sur une hausse du nombre de puits, étant donné les prix élevés du brut américain actuellement», a réagi John Kilduff d'Again Capital. «Cela signifie sans doute que les producteurs américains ne se pressent pas tant que cela pour mettre des puits en service», a-t-il ajouté. Les cours se sont repris après avoir ouvert en baisse, les investisseurs prenant leurs bénéfices après «deux séances de progression solide qui ont suivi les données sur les stocks américains mercredi», selon Bart Melek de TD Securities. Le WTI avait terminé jeudi à 58,36 dollars, un plus haut depuis le 4 décembre, tout près de son record annuel à 58,95 dollars inscrit le 24 novembre. Le pétrole américain a également été soutenu par des propos rassurants du ministre russe de l'Energie, a expliqué M. Kilduff. Alexandre Novak a affirmé que la sortie de l'accord de réduction de la production de brut entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires serait «progressive». Conclu fin 2016 par l'Opep et dix autres producteurs, cet accord vise à baisser l'offre mondiale pour diminuer les réserves de brut et ainsi faire remonter les prix. C. N./APS

Métaux

L'or se reprend un peu, le palladium poursuit son ascension

L'or s'est un peu repris cette semaine, profitant d'un léger accès de faiblesse du dollar, un mouvement également suivi par l'argent et le platine, tandis que le palladium a consolidé ses gains, restant sur une pente ascendante. «Les prix des principaux métaux précieux se sont repris cette semaine, soutenus par un dollar affaibli par la révision prudente des attentes du marché sur les taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine

(Fed) l'année prochaine», ont observé des analystes. La baisse du billet vert rend les achats de métal jaune plus attractifs car moins onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises. De plus, «l'or suit une trajectoire inverse aux taux d'intérêt américains, et comme la Réserve fédérale ne devrait pas les relever de nouveau dans les mois à venir, ce qui implique que le métal jaune pourrait continuer à se reprendre», a prévenu un analyste.

Le cours de l'once de métal jaune était tombé en début de semaine dernière à 1 239,49 dollars, son niveau le plus faible en près de cinq mois, avant de se reprendre progressivement. L'argent et le platine se sont également repris cette semaine à la faveur de l'accès de faiblesse du billet vert. Pour les experts de Capital Economics, ce mouvement ne devrait tout de même pas se pérenniser, car ils prévoient que la Fed relève ses taux

quatre fois l'année prochaine. La Fed prévoit actuellement de les relever trois fois. De son côté, le palladium est resté sur une pente ascendante, sans pour autant parvenir à améliorer un sommet depuis début février 2001 atteint mi-décembre, à 1 053,80 dollars l'once. A l'inverse des autres métaux précieux, les investisseurs restent confiants sur les perspectives du palladium, accentuant leurs positions tablant sur une poursuite de la

hausse des cours, ont relevé des experts. Le palladium profite ainsi toujours d'une demande automobile robuste de part le monde ces derniers mois, en particulier pour les véhicules à essence après des scandales liés aux émissions polluantes des véhicules diesel. Le palladium est utilisé dans la confection des pots catalytiques des véhicules à essence, le platine était utilisé pour ceux des véhicules diesel. En raison d'une journée d'échanges écourtée sur le marché londonien avant Noël, il n'y avait pas de fixing du soir pour les métaux précieux vendredi. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 268,05 dollars vendredi au fixing du matin, contre 1 254,60 dollars le vendredi précédent au fixing du soir. L'once d'argent a clôturé à 16,17 dollars, contre 15,98 dollars il y a sept jours. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 912 dollars, contre 882 dollars sept jours plus tôt. L'once de palladium a terminé pour sa part à 1 028 dollars, comme vendredi dernier. Anissa A./Agences

Brexit

Moscou et Londres examineront «l'impact sur le commerce bilatéral»

Moscou et Londres examineront prochainement l'impact du Brexit sur le développement du commerce et des investissements entre la Russie, le Royaume-Uni et les Etats membres de l'Union européenne, a indiqué le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov à Moscou à l'issue de sa rencontre avec son homologue britannique Boris Johnson. «Nous avons souligné la nécessité d'examiner la question liée aux conséquences du retrait britannique de l'UE, principalement en ce qui concerne l'impact des accords finaux entre Londres et Bruxelles sur les relations commerciales et

d'investissement de la Russie avec la Grande-Bretagne et avec les autres membres de l'UE», a déclaré Lavrov à l'issue de ses entretiens avec Boris Johnson actuellement en visite à Moscou. La date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) est prévue pour le 29 mars 2019. Cependant, cette date peut être modifiée par le Parlement britannique si cela est jugé nécessaire. En effet, mercredi dernier, la première ministre britannique, Theresa May, avait accepté un amendement apporté au projet de loi sur le brexit qui permettra au Royaume-Uni de repousser la date de sortie

du pays de l'Union européenne (UE). Pour rappel, Londres et Bruxelles ont conclu un premier accord sur les conditions du brexit après plusieurs mois de négociations qui ont commencé en juin. L'UE a donné son accord pour entamer les discussions sur les futures relations commerciales. Après ses entretiens avec Boris Johnson, le chef de la diplomatie russe avait estimé que les relations russo-britanniques «ne peuvent être qualifiées de satisfaisantes, mais Moscou et Londres cherchent des moyens de surmonter les problèmes bilatéraux».

R. E.

Tizi-Ouzou/ Projets Ansej

Le financement totalement assuré par le recouvrement des crédits en 2017

■ Le financement des projets déposés en 2017 auprès de l'antenne de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a été totalement assuré par le recouvrement des crédits, a affirmé le directeur local de cet organisme.

Par Lyes B.

« **D**epuis le premier janvier 2017 et jusqu'au 20 décembre courant, un total de 2015 projets créateurs de 595 emplois directs ont été financés à 100% avec le produit du recouvrement des crédits accordés aux jeunes promoteurs concernés par ce dispositif, sans avoir à recourir au budget de l'Etat», s'est félicité Riadh Khous. «Cela signifie que Tizi-Ouzou est arrivé à s'autofinancer dans ce domaine», a-t-il relevé. S'agissant du taux de recouvrement à l'échelle de wilaya des crédits octroyés aux créateurs de micro-entreprises via le dispositif Ansej, le responsable a indiqué qu'il est de l'ordre de 67%. Quant aux promoteurs qui sont en difficultés pour le remboursement de leurs crédits auprès des banques, «ils représentent 6% de l'ensemble des entrepreneurs qui ont bénéficié d'un financement depuis le lancement de ce dispositif d'aide à la création d'emploi». Concernant les entreprises en

difficulté, le directeur local de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), Ould Ali Hakim, a déclaré que le nombre des dossiers indemnisés par le Fonds de garantie, depuis le lancement de ce dispositif en 2004 à ce jour, est de 127 sur un total de 9 246 projets financés, ce qui donne un taux de mortalité de 1,37%. Les directeurs de la Cnac et de l'Ansej ont souligné que les jeunes entrepreneurs qui sont en difficulté font l'objet d'un accompagnement par ces deux organismes dans le but de trouver de solutions aux contraintes qu'ils rencontrent et les aider ainsi à redynamiser leurs activités. La difficulté n'est pas une fatalité pour l'entreprise. Un accompagnement et des outils sont mis à la disposition de ces investisseurs en plus du rééchelonnement de leurs dettes et de l'effacement des pénalités de retard décidés par le gouvernement en leur faveur, a-t-on rappelé. «Ce qui nous intéresse c'est le maintien de ces entités économiques», ont souligné les deux responsables. Le directeur local de l'emploi, Aouici Mustapha a



observé, pour sa part, que dans le cadre de l'attribution préférentielle de 20 % de la commande publique aux entreprises créées dans le cadre des dispositifs Cnac et Ansej, un plan de charge de 596 millions de DA (dont 520

millions de DA pour des entreprises créées par l'Ansej et 77 millions de DA pour celles créées par la Cnac) a été confié à ce type d'entités économiques de 2013 à 30 septembre 2017. «Nous continuerons à sensibiliser

les ordonnateurs des entreprises pour confier le maximum de marchés aux jeunes promoteurs, qui ont créé leurs entreprises via les dispositifs Ansej et Cnac», a rassuré M. Aouici.

L. B./APS

Tébessa

La surface agricole globale renforcée de 34 000 hectares

La surface agricole globale de la wilaya de Tébessa estimée à 312 000 hectares sera renforcée à partir de 2018 par une superficie supplémentaire de 34 000 hectares, située dans la zone sud qui

fera l'objet d'une opération de mise en valeur, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette opération sera entamée «dès janvier prochain» et les hectares mis en

valeur seront consacrés à la culture des légumes et fruits, des dattes et des olives, a précisé à l'APS le chef du service d'organisation de la production et de soutien technique à la DSA,

Azzeddine Kedri. Le but est «de soutenir les capacités de la production agricole de la wilaya», a-t-il ajouté. Depuis le lancement du plan national de développement agricole fin 2000, «un intérêt parti-

culier» a été porté à l'olivieraie, dont la culture s'adapte à la nature de la région, a-t-on encore noté, détaillant que la superficie consacrée à cette production avait connu une hausse jugée «considérable» passant de 390 hectares recensés en 2000 à 9 490 hectares dénombrés actuellement. Aussi, la production oléicole dans la wilaya de Tébessa a enregistré une augmentation par rapport aux années précédentes, selon la même source, notant que plus de 70 000 quintaux d'olives ont été réalisés au titre de la campagne agricole en cours contre 64 000 quintaux enregistrés au cours de dernière saison. Le secteur agricole dans la wilaya de Tébessa dispose de cinq huileries dotées d'équipements modernes, implantées dans les communes de Safsaf, de Ouesra, de Bir El Ater, de Negrine et de Bekkaria, qui assurent une production d'huile d'olive, destinée à renforcer aussi bien le marché local que national, a indiqué de son côté le directeur des services agricoles, Makhlof Harmi.

Hocine A.

Tlemcen

Clôture du premier atelier de formation aux techniques de recherche d'emploi

Le premier atelier de formation aux techniques de recherche d'emploi réservé aux diplômés de l'Université «Abou Bakr Belkaid» de Tlemcen, dans le cadre du projet de l'université au monde de l'emploi, a été clôturé par le directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM). Lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté les représentants de la direction du travail et de l'emploi, de la Cnac, du centre de recherche de l'emploi (CRE) et du centre de carrières (CDC), Hafif Rebiai a félicité les treize diplômés qui ont suivi, dix jours durant, les travaux de l'atelier, sur les seize prévus, affirmant que l'objectif de cette formation a été atteint dans le cadre de cette action initiée par les ministères du Travail et de l'Enseignement supérieur et cofinancée par le Bureau international du travail (BIT). Pour sa part, le responsable du CDC a précisé que cette formation, la première du genre à être lancée au niveau

des trois wilayas pilotes (Tlemcen, Béjaïa et Biskra), sera suivie par un accompagnement de trois mois afin de suivre les intéressés dans leur quête d'emploi. La directrice du CRE a, quant à elle, mis l'accent sur l'excellente collaboration entre l'ANEM et l'université avant et durant la tenue de cet atelier, ce qui s'est répercuté positivement sur les participants qui ont vaincu le stress et gagné en confiance en soi. Elle a annoncé, à cette occasion, l'ouverture prochaine de deux sites Web du CRE et du CDC qui constitueront des points de repères pour les participants à ce genre de rencontres. Un représentant des participants à l'atelier a félicité, au nom de ses collègues, les pouvoirs publics pour cette initiative qui leur a permis de prendre confiance en leur capacités et de s'adapter aux techniques de recherche d'emploi, signalant que certains de ses camarades ont été recrutés durant la tenue de l'atelier. Des

attestations de participations à l'atelier ont été remises aux participants par les responsables présents. D'autres attestations signées par le BIT leur seront remises après les vacances d'hiver, a annoncé le directeur du CDC de Tlemcen. Les universitaires détenteurs, dans leur très grande majorité, de diplômes de master 2 techniques, ont tenu, pour leur part, à rendre un hommage particulier aux animateurs de l'ANEM qui les ont encadrés pendant dix jours. D'autres ateliers sont prévus, d'ici la fin mars prochain, pour atteindre l'objectif de 90 diplômés à former aux techniques de recherche d'emploi assigné à la wilaya de Tlemcen, sur un total de 268 diplômés universitaires fixé pour trois wilayas pilotes, a annoncé le chef du projet de Tlemcen, Hedadjji Khaled, faisant savoir que deux ateliers se tiendront entre janvier et mars 2018.

N.B.

Relizane

Attribution de 191 logements sociaux à Mendès et Sidi Saada

Pas moins de 191 logements publics locatifs ont été attribués dans les communes de Mendès et de Sidi Saada (Relizane), a-t-on constaté. La

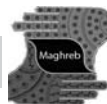
wali de Relizane, Nacéra Brahimi a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés aux bénéficiaires de ce quota où des familles ont exprimé leur joie de

pouvoir disposer d'un logement après une longue attente. L'opération de distribution a touché 131 logements à Mendès et 60 à Sidi Saada. M^{me} Brahimi a

annoncé, à l'occasion, la distribution en fin décembre et janvier prochain de 6 000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennaux 2010-2014 et

2015-2019. Quelque 55 000 logements ont été réalisés dans la wilaya de Relizane et 20 000 autres sont en cours, selon la direction de l'habitat.

R.R.



Tunisie

La sécurité alimentaire est menacée, selon une étude

■ La Tunisie est appelée à mettre en place une nouvelle stratégie de sécurité alimentaire qui devrait répondre aux attentes des agriculteurs, des consommateurs, mais aussi de l'ensemble des citoyens en instaurant de nouveaux rapports entre les villes et la campagne, les régions de l'intérieur et du Sud et celles du littoral et du Nord, recommandent les auteurs de la revue stratégique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie réalisée par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES), en collaboration avec le programme alimentaire mondial (PAM).

Par Amel N.

Tout en reconnaissant que durant les deux dernières décennies, l'agriculture tunisienne a réalisé d'importants progrès (autosuffisance dans certains produits comme le lait, viandes, fruits et légumes et l'accès à des marchés externes grâce à des produits d'un bon rapport qualité/prix), l'étude estime que cette stratégie doit répondre à plusieurs défis auxquels le pays doit faire face notamment, la faiblesse des rendements. L'étude, présentée, par Karim Ben Kahla, expert de l'ITES, révèle que cette faiblesse est particulièrement importante pour les céréales pour lesquelles la Tunisie est mondialement classée 120 (sur un total de 191 pays) en matière de rendement des cultures. Le faible rendement des céréales est lié aux problèmes d'irrigation, de qualité des terres et des intrants, souligne encore les auteurs de la revue. S'agissant des risques, l'étude évoque la qualité des sols et la chute de la fertilité des terres. «Aujourd'hui, 46% des cultures sont réalisées sur des terres à fertilité limitée ou très faible, et près de 1 100 000 ha sont cultivées sur des terres sensibles à l'érosion», révèle l'étude, ajoutant que la dégradation de la qualité des sols est liée à l'érosion et aux mauvaises pratiques agricoles dont notamment le recours (indirectement encouragé par les primes de l'État) à la monoculture céréalière. Elle recommande dans ce cadre une refonte du système de vulgarisation agricole, l'actualisation du répertoire des terres agricoles, la revalorisation des techniques ancestrales (le bio) et le retour vers les systèmes de production sains et traditionnels. L'étude a en outre pointé du doigt le gaspillage alimentaire qui reste un grave problème. Le principal produit gaspillé par les tunisiens

est le pain, révèle l'étude précisant que 16% du pain acheté fini dans les poubelles, suivi par les produits à base de céréales (10%), les légumes (6,5%), les fruits (4%), le lait et ses dérivés (2,3%) et les viandes (2%). Dans la grande distribution, le gaspillage alimentaire atteint 2,8 millions de dinars (source INS) et en moyenne 17 dinars par personne et par mois dans les ménages, souligne le document. «Le principal défi durant les prochaines années, sera l'accès physique et économique aux aliments», soulignent les experts de l'ITES, expliquant que le ralentissement de la croissance conjugué à la faiblesse du P.I.B. par habitant, se répercute sur la capacité des plus démunis à réduire leurs dépenses relatives à l'alimentation voire à l'éducation. La revue recommande le renforcement de l'efficacité du dispositif de protection sociale qui constitue un solide investissement dans le capital humain et un moyen efficace d'inclusion sociale, ainsi que la mise en œuvre d'un socle national de protection sociale contenant les garanties élémentaires de sécurité sociale. Concrètement, il s'agit d'améliorer le ciblage pour atteindre les familles les plus démunies et les faire bénéficier de l'alimentation scolaire, la généralisation du programme des cantines sco-

lares à toutes les écoles primaires et l'instauration d'une nouvelle forme de gestion participative des établissements primaires. Il s'agit en outre d'établir des liens avec les groupes d'agriculteurs locaux, notamment à travers les organisations communautaires de femmes rurales, et les cantines pour promouvoir l'utilisation des denrées produits localement et favoriser le développement local, précisent encore les auteurs de l'étude. De son côté, le président de l'ITES, Néji Jalloul, a déclaré que le taux de Tunisiens atteints de diabète pourraient atteindre les 27% en 2027 (près de 18% actuellement), en plus des nouveaux problèmes d'obésité qui apparaissent chez les Tunisiens, ainsi que des problèmes d'anémie. Quant à la situation de l'agriculture tunisienne, Néji Jalloul a présenté en chiffres les difficultés auxquelles fait face la Tunisie dans le secteur agricole et les ressources naturelles dont il est tributaire. «Nous sommes classés 50^e sur 190 pays en matière de pourcentage en terres fertiles. Ainsi, plus de 18% des terres en Tunisie sont des terres fertiles, ce qui dépasse la moyenne mondiale qui est de 13%, et fait que la Tunisie détient un potentiel agricole énorme», a-t-il déclaré, ajoutant que la Tunisie se classe toutefois 9^e parmi les pays qui souffrent



PH. > D. R.

le plus de stress hydrique, ce qui représente un danger pour le rendement agricole. Selon Jalloul, la Tunisie pourrait perdre, d'ici à 2050, près de 50% de ses terres fertiles, et ce à cause de la désertification. Ce phénomène naturel serait dû à l'érosion et au réchauffement climatique. S'ajoutent à cela, les menaces planant sur la faune, qui pourrait se voir réduite de 80% à cause de l'utilisation excessive de pesticides, et les maladies venant de l'extérieur du pays. 80% des nappes phréatiques profondes sont aussi

menacées de disparition, selon Néji Jalloul. «Ces menaces nous poussent à nous orienter vers l'exploitation du désert et des richesses marines», a-t-il ajouté. Néji Jalloul a conclu en soulignant la nécessité de mettre en place une stratégie préventive pour pouvoir faire face aux changements climatiques qui menacent l'agriculture du pays. Il a d'ailleurs mis en cause un problème de gouvernance au niveau des ressources naturelles, de conditionnement, de transport, et de distribution.

A.N./ Huffpost Tunisie

Démantèlement d'une cellule terroriste à El Gorjani

UNE CELLULE terroriste en lien avec l'organisation d'Al-Qaïda et constituée d'au moins neuf membres a été démantelée à El Gorjani dans la capitale Tunis, a indiqué vendredi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Les neuf membres de la cellule, actifs dans les gouvernorats de Sousse, Kairouan et la Manouba, ont été démantelés par l'unité d'enquête sur les crimes de terrorisme relevant de la brigade spécialisée d'El Gorjani, selon le même communiqué qui révèle que les suspects planifiaient une attaque terroriste et entretenaient des

contacts avec des éléments terroristes retranchés dans les montagnes. Les suspects ont été maintenus en détention sur ordre du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme. En moins de novembre dernier, l'état d'urgence instauré en Tunisie il y a deux ans après une série d'attentats terroristes a été prolongé de trois mois. En vigueur depuis un attentat contre la garde présidentielle le 24 novembre 2015 en plein Tunis (12 agents tués), l'état d'urgence a déjà été prolongé plus d'une dizaine de fois depuis février 2016. Cette mesure octroie des pou-

voirs d'exception aux forces de l'ordre. Elle permet notamment l'interdiction des grèves et des réunions «de nature à provoquer (...) le désordre» ou encore l'adoption de mesures «pour assurer le contrôle de la presse». La dernière attaque de grande ampleur en Tunisie remonte à mars 2016, lorsque des dizaines de terroristes avaient attaqué des installations sécuritaires à Ben Guerdane, dans le sud du pays, mais des démantèlements de cellules terroristes sont régulièrement annoncés.

APS

Libye

162 réfugiés empruntent le premier corridor aérien humanitaire vers l'Italie

Un groupe de 162 réfugiés «vulnérables», qui se trouvaient dans des camps de réfugiés en Libye, est arrivé vendredi par avion militaire en Italie, une première pour le pays, a annoncé le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR) et le gouvernement italien. «C'est un jour historique», a déclaré le ministre italien de l'Intérieur Marco Minniti, en les accueillant à un aéroport militaire de Rome. «Pour la première fois, un corridor humanitaire a été ouvert de la Libye vers l'Europe. C'est un début, nous continuerons avec l'UNHCR avec pour objectif

de combattre l'illégalité pour construire la légalité», a-t-il ajouté. «Pour la première fois, nous avons pu évacuer des réfugiés extrêmement vulnérables de la Libye pour les amener directement en Italie», s'est félicité dans un communiqué Vincent Cochetel, envoyé spécial de l'UNHCR en Méditerranée centrale. Il a évoqué «un événement exceptionnel et un développement accueilli très favorablement, qui n'aurait pas été possible sans le grand engagement des autorités italiennes et le soutien du gouvernement libyen». «Nous espérons vraiment que d'autres pays

pourront suivre dans les mêmes pas», a ajouté Vincent Cochetel. «Beaucoup des personnes évacuées évoquant de grandes souffrances, ont été tenues prisonnières de trafiquants dans des conditions inhumaines», décrit-il. Cinq des femmes évacuées ont accouché durant leur détention. Les réfugiés arrivés vendredi à l'aéroport sont originaires d'Erythrée, d'Éthiopie, de Somalie et du Yémen. Il s'agit de familles, de mères seules, de mineurs non accompagnés ou encore des personnes handicapées, ayant tous besoin de soins médicaux et

de soutien psychologique, précise l'UNHCR. L'organisation a également précisé qu'une troisième évacuation de réfugiés de Libye vers le Niger devrait avoir lieu dans les prochains jours, concernant 131 personnes. Le 15 décembre, elle avait annoncé l'évacuation de Libye vers le Niger de 51 enfants, 22 femmes et un homme. Avant eux, vingt-cinq réfugiés avaient été évacués le 11 novembre, appelés à rejoindre la France. Le HCR cherche 1 300 places de réinstallation pour des réfugiés en provenance de Libye d'ici à la fin mars 2018.

R. M.



Tempête tropicale aux Philippines

Au moins 133 morts

■ Cent trente-trois personnes au moins ont trouvé la mort lors du passage de la tempête tropicale Tembin qui balaie depuis vendredi le sud des Philippines, touchant notamment l'île de Mindanao, et les secours étaient encore hier à la recherche de dizaines de disparus.

Par Rosa C.

Le bilan ne cesse de s'alourdir. Les derniers chiffres de la police comprennent 36 victimes dont les corps ont été récupérés hier des eaux en crue de la rivière Salog, à Mindanao. La tempête a provoqué inondations soudaines et glissements de terrain. Selon un responsable de la police de la ville de Sapad interrogé par l'AFP, Rando Salvacion, les corps pêchés dans la Salog provenaient de la localité de Salvador, en amont. Les autorités locales ont indiqué pour leur part avoir récupéré dix-sept autres corps, plus en amont. Sapad et Salvador se situent dans la province de Lanao del Norte, dans le nord-ouest de l'île, l'une des plus touchées par Tembin.

Les Philippines sont frappées chaque année par une vingtaine de typhons et de tempêtes, mais Mindanao, la grande île du sud qui compte quelque 20 millions d'habitants, est généralement épargnée.

Plus de 12 000 habitants de l'île ont du quitter leurs foyers.

Selon la police, 19 personnes ont péri par ailleurs dans le village montagneux de Dalama, près de la ville de Tubod.

«La rivière s'est mise à grossir et la plupart des maisons (de Dalama) ont été emportées. Le village n'existe plus», a déclaré à l'AFP Gerry Parami, de la police de Tubod, joint au téléphone.

Policiers, soldats et volontaires s'activent à l'aide de pelles pour tenter de retrouver des corps ensevelis sous la boue et les gravats dans ce village agricole de quelque 2 000 âmes, a



ajouté Gerry Parami.

Ailleurs, des rochers et boues emportés par les inondations soudaines ont enseveli quarante demeures dans la ville de Piagapo, tuant au moins dix personnes, selon un représentant de la défense civile de la province de Lanao del Sur, Saripada Pacasum.

«Nous avons dépêché des secours mais leur progression est lente en raison des rochers», a-t-il indiqué.

La tempête a provoqué également des coupures d'électricité et des communications, rendant

difficile l'établissement du nombre des victimes.

Les inquiétudes étaient particulièrement vives pour la péninsule de Zamboanga où, selon la télévision locale, trois localités au moins ont été touchées par les inondations.

Le nombre des victimes s'y établit à vingt-huit, a indiqué la police en faisant état également de 81 disparus, à la suite de torrents de boue et d'effondrement de rochers dans des localités côtières, comme Sibuco. «Il est possible qu'ils aient négligé les avertissements des autorités» sur

les risques d'inondations, a déclaré le maire de Sibuco, Norbideiri Edding, à la radio de Manille DZMM.

La tempête tropicale devrait frapper hier en fin de journée l'île de Palawan, à l'ouest de Mindanao, a déclaré le service météorologique philippin.

Tembin a frappé moins d'une semaine après le passage de la tempête tropicale Kai-Tak qui a dévasté le centre des Philippines, faisant 54 morts et 24 disparus.

Une centaine de personnes avaient péri en juillet 2014 lors du passage du typhon Rammasun («dieu du tonnerre» en thaïlandais), en dépit de l'évacuation massive de près de 400 000 personnes et la paralysie de Manille. Il avait touché également la Chine et le Vietnam.

Haiyan enfin, l'un des typhons les plus violents à n'avoir jamais touché terre, avait frappé les îles du centre des Philippines en novembre 2013, avec des vents dépassant les 315 km/h. Des vagues géantes, semblables à celles d'un tsunami, avaient tout dévasté sur leur passage. La catastrophe fait plus de 7 350 morts ou disparus et privé de logement plus de quatre millions d'habitants.

R. C.



Points chauds

Amitié

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump a dès le début de sa campagne présidentielle mis en avant sa volonté d'améliorer les relations des États-Unis avec la Russie. Cela était aussi une façon de se démarquer nettement sur le terrain de la politique internationale de son adversaire Démocrate, Hillary Clinton, foncièrement anti-Poutine. Cette alliance que Trump mettait en avant tranchait également avec la politique du parti Républicain qui n'a cessé ces dernières années d'accuser Moscou de tous les maux. Et si depuis son élection Trump a multiplié les gestes d'amitié avec son homologue russe, aujourd'hui semble se profiler le début d'une mésentente entre les deux présidents. En effet, le président Vladimir Poutine a dénoncé cette semaine le caractère «agressif» de la nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis et a affirmé que la Russie doit être un «leader absolu» dans la création d'une armée de nouvelle génération pour assurer sa souveraineté. Cette «stratégie de défense a sans doute un caractère offensif, si on parle en langage diplomatique. Mais si on passait aux termes militaires, elle a sans doute un caractère agressif», a déclaré Vladimir Poutine, lors d'une réunion avec les responsables de l'armée russe, diffusée en direct à la télévision publique. «Ce ne sont pas simplement des mots [...], c'est appuyé par des actes concrets et par un financement», a-t-il souligné. Dans son rapport sur la stratégie de sécurité nationale, diffusé lundi, la Maison-Blanche a affirmé que «la Russie essaie d'affaiblir l'influence américaine dans le monde et de créer des divisions avec nos alliés et partenaires». Cette déclaration est intervenue alors que, fin novembre, le Congrès américain avait adopté des dépenses militaires de près de 700 milliards de dollars pour l'année budgétaire 2018. Face aux menaces posées par les missiles balistiques nord-coréens, les parlementaires américains avaient aussi approuvé une hausse exceptionnelle, environ 50 %, du budget de l'Agence de défense antimissile, qui passera de 8,2 à 12,3 milliards, afin de financer des dizaines de nouveaux intercepteurs. Pour sa part, Poutine a dénoncé la multiplication des infrastructures «offensives» de l'Otan et des États-Unis en Europe. «Les systèmes antimissiles peuvent être transformés à n'importe quel moment en systèmes de missiles de moyenne portée», a estimé le président russe, en soulignant que «tout cela réduit nettement le niveau de sécurité en Europe et dans le monde». «Nous avons le droit souverain et toutes les possibilités pour réagir de manière adéquate et opportune à de telles menaces potentielles», a-t-il prévenu. «Les forces nucléaires russes sont actuellement à un niveau qui permet d'assurer une dissuasion nucléaire solide», a assuré le président russe, tout en appelant à leur renforcement. «La Russie doit être parmi les pays leaders, et dans certains domaines, un leader absolu dans la création d'une armée de nouvelle génération», a souligné le candidat à la présidentielle. Reste à savoir désormais si Trump et Poutine réussiront à faire fi de cette nouvelle politique américaine et à maintenir une alliance entre leurs deux pays, malgré la réticence affichée d'une très grande majorité de responsables politiques américains, Démocrates comme Républicains.

F. M.

Un ex-Marine qui préparait un attentat pour Noël à San Francisco arrêté

Le FBI a arrêté vendredi un Lancier Marine américain accusé d'avoir fomenté un attentat inspiré par le groupe jihadiste État islamique (EI) contre un symbole touristique de San Francisco lors de Noël, selon un document transmis au tribunal.

Everitt Aaron Jameson, un chauffeur de camion de 26 ans, comptait s'en prendre au «Pier 39», célèbre jetée de San Francisco et haut-lieu touristique de la ville, selon un procès-verbal transmis par la police fédérale.

Il a été inculpé pour tentative de soutien matériel à une organisation terroriste étrangère, et risque 20 ans de prison.

Le suspect a expliqué à des agents sous couverture qu'il voulait utiliser des explosifs pour s'attaquer à la foule sur la jetée entre les 18 et 25 décembre, parce que «Noël est le jour parfait pour commettre un attentat».

Il avait choisi l'endroit car «il s'y était déjà rendu auparavant et savait que c'était un endroit où la foule était nombreuse».

L'homme a expliqué qu'il était «prêt à mourir», toujours selon les documents judiciaires. Des agents du FBI ont perquisitionné mercredi sa maison de Modesto, quelque 130 kilomètres plus à l'est, en Californie. Ils y auraient trouvé son testament, ses dernières volontés, plusieurs armes

et des munitions.

Il avait fait part de ses intentions à un agent du FBI sous couverture qu'il pensait être un membre important de l'EI. Il fallait «une autre attaque comme New York ou San Bernardino» aux États-Unis, a-t-il également expliqué, toujours selon les documents judiciaires.

Selon la plainte déposée devant un tribunal fédéral de Californie, le suspect avait «épousé des croyances jihadistes radicales, et était notamment auteur de messages qui soutenaient le terrorisme sur les réseaux sociaux».

Il s'était notamment réjoui de l'attentat du 31 octobre à New York, quand un jihadiste a percuté la foule avec son camion, faisant huit morts, d'après le FBI. Il «aimait» aussi des messages de soutien à l'EI sur Facebook.

Il a ainsi «adoré» le 29 novembre une publication montrant le Père Noël portant une boîte de dynamite à New York.

«Il était surveillé par les forces de l'ordre, le danger n'a jamais été imminent pour le public», a précisé le FBI dans un communiqué. «Nos forces de l'ordre ont encore une fois déjoué un complot supposé contre les Américains», a déclaré le ministre de la Justice Jeff Sessions dans un communiqué. Le suspect avait suivi un entraî-

nement avec le corps des Marines en 2009. Il y avait reçu un diplôme de «tireur d'élite», selon le FBI, avant d'être congédié quand les Marines se sont aperçus qu'il n'avait pas signalé ses problèmes d'asthme.

Un journal local, le Merced Sun Star a publié une interview du père du suspect, Gordon Jameson, où il décrit son fils comme une personne «gentille».

«Je ne sais pas grand chose sur cette affaire parce que le FBI ne me dit pas grand chose, mais je sais que mon fils ne ferait de mal à personne. Il ne ferait pas ça à des innocents», a-t-il déclaré.

Selon le Sacramento Bee, l'ancienne femme du suspect, Ashley Jameson, est en prison. Le couple a deux enfants, qui ont été placés dans une famille d'accueil.

Le journal de sa ville, le «Modesto Bee», a publié quelques heures après son arrestation une lettre qu'il leur avait écrite à 16 ans, dans laquelle il soutenait les troupes américaines stationnées en Irak depuis le début du conflit en 2003.

«Je ne sais pas ce qu'on vous a appris, mais moi on m'a appris à finir ce que j'avais commencé. Et devinez quoi? Ce n'est pas encore fini», avait-il écrit.



Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

La musique andalouse et le tarab oriental à l'honneur



■ Un récital inspiré du patrimoine musical du tarab égyptien et de la musique andalouse a été animé, vendredi soir à Alger, par l'ensemble égyptien «Al Turath de musique arabe» et la diva algérienne Lila Borsali et son orchestre.

Par Abla Selles

L'ensemble égyptien «Al Turath de musique arabe» et la diva algérienne Lila Borsali et son orchestre se sont produits vendredi soir sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih dans le cadre du douzième Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes «FestivAlgérie», inauguré mercredi.

Dirigé par le maestro Rabie Saber, l'ensemble égyptien «Al Turath de musique arabe», qui participe pour la première fois à cette manifestation, a présenté au public venu très nombreux une sélection de chansons du patrimoine du Tarab.

Les voix de Radwa Said Ahmed et de Mazen Draz, accompagnées d'un orchestre traditionnelle de dix musiciens, ont enchanté le public de pièces de Warda El Djazairia, Oum Kalthoum, Farid El Atrache,

Sayed Derviche ou encore Mohamed Abdelwahab.

En seconde partie de soirée, la diva de la musique andalouse, Lila Borsali, a proposé au public des extraits de son spectacle «Il était une fois à Grenade», mêlant les lectures poétiques d'un conte fantastique américain et des chants hispaniques au chant du patrimoine andalou.

Ce spectacle alterne entre des lectures d'extraits de l'œuvre «Les Contes de l'Alhambra» (1832), de l'Américain Washington Irving, des chansons de l'album «Cronicas Grenadinas» (1978) de l'Espagnol Carlos Cano racontant la chute de Grenade et des pièces andalouses.

Accompagnée d'une dizaine de musiciens au qanoun, violon, violoncelle, contrebasse conduits par la violoniste et chef d'orchestre Leila Kebir, Lila Borsali a proposé à son public la lecture de «La chute de Grenade» suivie, entre autres chansons, de «Assafi aâla ma

madha» et «La casida del rey».

Les organisateurs du 12^e FestivAlgérie ont également rendu hommage à Cheikh Mustapha El Hassar, Mustapha El Bahar de son vrai nom, doyen des musiciens de la musique andalouse jouant de la mandoline et du violon, et qui nous a quittés en novembre dernier à l'âge de 100 ans.

Prévu lors de cette soirée, le duo malgache «Duo Kalo» devrait se produire sur scène samedi.

Inauguré mercredi, le 12^e FestivAlgérie se poursuit jusqu'à aujourd'hui avec au programme «L'ensemble andalou de Paris», le duo français «Hemiolia», le duo japonais «Tutari Bayashi», ou encore l'ensemble turque «Mehmet Kemiksis».

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes

Moussa Bourdine, Noureddine

Chegrane, Moncef Guita et

Rezki Zerarti.

L'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire

du Guernica de Picasso,

l'ambassade d'Espagne et

l'Institut Cervantès d'Alger orga-

nisent une exposition intitulée

«Dialogue hispano-algérien sur

le Guernica».

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 4 janvier 2018 :

Exposition collective «Art,

Mature» de Abderrahmane

Mekki, Mourad Belmekki,

Othmane Mersali, Oulhaci

Mohamed et Belhachemi

Noureddine.

Opéra d'Alger

Boualem-Bessaih

(Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 25 décembre à

20h:

12^e édition du Festival interna-

tional de musique andalouse et

des musiques anciennes.

«Hadrat El Andalou» de Tlemcen

Des associations des quatre coins du pays au rendez-vous

La deuxième édition de la manifestation «Hadrat El Andalou» de Tlemcen a été ouverte jeudi soir au Palais de la culture Abdelkrim-Dali par le secrétaire général de la wilaya, en présence des autorités locales et un public nombreux, composé essentiellement, de familles. C'est à l'association «Nassim El Andalou» d'Oran qu'est revenu l'honneur d'ouvrir le bal de cette seconde édition qui a admirablement interprété

un «H'ssine» (genre de chants andalous) à la grande joie de l'assistance toujours assoiffée de ce genre de manifestation.

Dirigé d'une main de maître par Yahia El Ghoul, l'un des fondateurs de cette association, l'orchestre s'est illustré, une heure durant, par des morceaux de «Sanaa» et de poèmes du riche patrimoine andalou. L'Association culturelle et de musique traditionnelle algérienne du genre arabo-andalou de

l'école de Tlemcen, Nassim El Andalou, a été créée en 1968. Elle a, à son actif, plusieurs consécutions en Algérie et à l'étranger.

La seconde association à animer cette première soirée a été celle de Mustapha Belkhouja d'Oran qui a agrémenté le public d'un «Ghrib», aux côtés d'autres morceaux de musique et d'interprétations de poèmes anciens. Créée le 18 décembre 1997, par des musiciens et spécialistes, cette association a représenté à maintes reprises la culture algérienne à l'étranger.

Les deux chefs d'orchestre des associations qui ont ouvert le bal de cette seconde édition de «Hadrat El Andalou» ont été honorés, à cette occasion, par les autorités locales.

Pas moins de dix-sept associations culturelles prennent part, depuis le 23 et jusqu'au 28 décembre, à cette manifestation organisée en hommage au défunt Cheikh Larbi Bensari, disparu voilà 53 années. Parmi ces associations, les 14 associations de musique andalouse de l'école de Tlemcen, dont celles de Sidi Bel-Abbès, Oran, Blida, Constantine et de Paris, a indiqué Fouzi Benkalfate, président de l'association «Hadrat El Andalou», faisant savoir que le programme prévoit la présentation de deux associations par

soirée. Il s'agit des associations Gharnata, Kortobia, Ahabb Cheikh Larbi Bensari, la Slam, Si Mohamed Bouali, Awtar Tilimisen et El Mouahidia de Nedroma, représentant la wilaya de Tlemcen, aux côtés de l'Andaloussia et Cheikh Redouane Bensari de Sidi Bel-Abbès, El Adabiya de Blida, Maqam de Constantine et Les Airs Andalou de Paris. La wilaya d'Oran étant représentée par les associations Mustapha Belkhouja, Nassim El Andalou et Ennahda, ajoute-t-on.

La soirée de clôture sera marquée par une première dans l'histoire de l'Ecole de musique andalouse de Tlemcen, a affirmé Fouzi Benkalfate, puisque les 14 associations culturelles de cette école formeront un groupe pour interpréter une «noubas».

Deux conférences seront animées, à cette occasion, par le professeur Ghouti Bensenuci de l'UABT sur la musique judéo-arabe et le professeur Rachida Kalfate Rostane sur ordre et désordre de la «noubas».

Agréée le 29 juin écoulé, l'association «Hadrat El Andalou» de l'Ecole de Tlemcen vise à travers ces rencontres, dont la première a été organisée en décembre 2016, la réactivation du Festival national de musique andalouse de Tlemcen, a-t-on tenu à préciser. L. B.

Afin de familiariser les enfants avec le cinéma Des Journées cinématographiques pour enfants s'organisent à Constantine

LA MAISON de la culture «Malek-Haddad» de Constantine abrite, à partir d'aujourd'hui, les Journées cinématographiques pour enfants, a annoncé le président de l'association «Numedia Arts», organisatrice de cet événement artistique, Lounis Yaâou.

Cet événement vise «l'animation de la scène culturelle et la familiarisation des enfants avec le cinéma, l'art, les techniques et les messages que véhiculent les œuvres cinématographiques», a-t-il expliqué à la presse.

La consolidation de l'échange et du dialogue entre les jeunes figure également parmi les objectifs de cet événement, a ajouté le responsable. Huit films de distraction et dessins animés les plus en vogue, pleins d'émotion et de messages, sont au menu de cette manifestation dédiée aux enfants, a-t-on noté, soulignant qu'à l'issue de chaque projection (deux par jour), un jeu de questions-réponses est proposé au jeune public et les meilleurs seront récompensés. Créée en 2007, l'Association «Numedia Arts» est composée de cinq commissions «les férus de la lecture, du cinéma, du théâtre, de la musique et de la nature». Elle œuvre à réunir les jeunes de l'antique Cirta autour d'événements culturels, artistiques et environnementaux. F. H.



Coup-franc direct

Mbolhi ou la carrière ratée !

Par Mahfoud M.

Même s'il a été un temps intraitable et intouchable en équipe nationale, il n'empêche que le portier des Verts, Raïs Ouahab Mbolhi, a complètement raté sa carrière de joueur. Véritable globe-trotter, Mbolhi a pratiquement joué sur tous les continents, il ne lui manque que l'Afrique pour boucler la boucle. Ce changement constant de club pratiquement à chaque saison peut-il être considéré comme un signe de bonne santé et de réussite pour un joueur ? La réponse ne peut-être que négative, sachant que la stabilité est seul gage de réussite pour un footballeur et pour un sportif de haut niveau. On ne change de club que pour passer à un palier supérieur, ce que Mbolhi ne fait pas étant donné qu'il a signé dans des clubs moyens si ce n'est faibles, et n'a pas eu le privilège de faire partie de grands clubs. L'ancien portier des Verts qui vient d'être écarté par le nouveau sélectionneur national, Madjer, qui pense ne pas pouvoir faire appel à des joueurs qui ne jouent pas régulièrement, se devait se remettre en question et penser à son avenir qui pouvait être radieux s'il avait bien calculé son coup à chaque fois qu'il avait des offres concrètes. Mbolhi a sans doute payé le prix de l'absence d'un agent qui aurait pu l'aider dans ses choix. **M. M.**

CAN 2018 de handball

Hiouani confiant pour l'édition du Gabon

L'ENTRAÎNEUR de l'équipe nationale algérienne de handball, Sofiane Hiouani, a salué vendredi l'«engagement» des joueurs et leur «volonté» lors des trois derniers stages effectués par le Sept national en vue de la 23^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), affichant son optimisme quant aux possibilités de la sélection à réussir une bonne performance au prochain rendez-vous continental. «Je tiens à saluer les efforts consentis par les joueurs et leur engagement avec l'équipe nationale en dépit des conditions difficiles dans lesquelles se déroule la préparation. Nous nous sommes entraînés mardi à Bou Ismail, mercredi à Ain Taya, et jeudi à Dar El-Beida, tous ces changements de lieux d'entraînement ne sont pas faits pour arranger nos affaires», a indiqué à l'APS le coach national. Les coéquipiers de Daoud Hichem (Istres/France) s'envolent samedi pour Belgrade, en Serbie, pour effectuer un stage préparatoire ponctué par quatre matchs amicaux les 25, 26, 27, et 29 décembre contre des adversaires qui restent à désigner. Il s'agit de l'avant-dernière étape préparatoire de l'Algérie avant le rendez-vous gabonais, alors que les Verts prendront part à un tournoi à Doha du 6 au 11 janvier 2018 avec la participation du Qatar (pays hôte), d'Oman et d'Iran. «Nous avons besoin de disputer le maximum de tests pour aborder la CAN-2018 en possession de tous nos moyens. Nos chances au Gabon ? Je reste bien évidemment optimiste quant à notre possibilité de réaliser un bon tournoi. J'ai confiance en mes joueurs même si la mission reste difficile», a-t-il ajouté. Le coach national a confirmé d'autre part le forfait pour blessure du Pivot Hicham Kaâbache (Nîmes/ France) alors que Daoud Hichem et

Abdelkader Rahim rejoindront le groupe en Serbie. «Les deux éléments évoluant à l'étranger, Daoud Hichem (Istres/France) et Rahim Abdelkader (Dunkerque/France) vont nous rejoindre directement en Serbie», a-t-il expliqué. S'agissant de la convocation du portier du GS Pétroliers, Abdelmalek Slahdji, qui avait pris sa retraite, Hiouani a relevé «les besoins de l'équipe nationale aux services d'un gardien d'expérience come Slahdji. En parlant avec lui, il s'est dit disposé à nous rejoindre même s'il a brillé par son absence lors de ce troisième stage». De son côté, le sociétaire du GSP Messaoud Berkous a mis l'accent «sur la nécessité de rattraper le retard en matière de préparation pour être prêts le jour de la compétition. Les matchs amicaux que nous allons livrer en Serbie vont nous permettre de jauger nos qualités et les lacunes à corriger». Le gardien de but du GSP Ghedbane Khelifa, véritable révélation lors du dernier Mondial 2017 des moins de 21 ans (U-21) disputé à Alger, a relevé «l'entente et la solidarité existant entre les joueurs de la sélection de quoi lui permettre de réaliser une excellente CAN. Je me suis vite adapté à mon nouvel entourage, mon passage de l'équipe des U-21 chez l'équipe A s'est déroulé dans les meilleures conditions». A la CAN-2018, les handballeurs algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du Gabon, pays organisateur (poule A), alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria La fédération algérienne de handball (FAHB) a assigné au staff technique national l'objectif d'arracher une place sur le podium à la CAN 2018 pour décrocher une qualification au Mondial-2019.

MC Alger

L'opération recrutement amorcée

Les dirigeants du Mouloudia d'Alger s'activent très sérieusement pour renforcer les rangs de leur effectif lors du mercato hivernal.



Souibah, première recrue du Doyen

Par Mahfoud M.

Contrairement aux autres formations de la Ligue 1 qui ont des difficultés à trouver chaussure à leur pied, le doyen des clubs algériens semble, lui, bien parti pour achever cette opération dans les jours qui viennent. Les dirigeants du Mouloudia tiennent, d'ailleurs, leur première recrue avec l'attaquant du MCO, Souibah. Ce dernier qui n'était pas en odeur de sainteté avec son coach n'a pas trop hésité pour rejoindre la formation algéroise même s'il avait été approché par d'autres formations, à savoir, l'ESS et le NAHD. Le joueur avouera qu'il a été séduit par le challenge proposé par le coach français du

Mouloudia, Casoni, lui qui souhaite relancer sa carrière après la marginalisation dont il a souffert chez les Hamraoua malgré le fait qu'il a été l'un des attaquants les plus prolifiques la saison dernière en inscrivant sept buts. Souibah pense pouvoir se relancer avec les Vert et Rouge, surtout qu'il trouvera le soutien qu'il faut pour s'acclimater rapidement. A noter que ce dernier devrait pouvoir jouer le match de Coupe d'Algérie avec le MCA, de même qu'il bénéficiera d'une licence africaine pour jouer la compétition continentale. Par ailleurs, le Mouloudia ne s'arrêtera pas là étant donné qu'il est en contact avancé avec d'autres joueurs, notamment le Zambien, Walter Bwalya qui devrait arriver dans les prochains jours pour

signer. Ce joueur est une priorité pour les responsables du club algérois qui semblent décidés à l'enrôler, d'autant plus qu'il jouit d'une grande réputation et qu'il et même sur les tablettes de quelques équipes européennes. Toutefois, il faudra négocier avec son club employeur, Nkana Red Devils, qui ne ferme pas, néanmoins, la porte pour le libérer en échange d'une respectable somme. Il y a aussi l'ancien international Chenihi qui a évolué en Tunisie au Club Africain ces deux dernières années et qui est revenu au pays après les soucis financiers vécus par le club tunisien. Ce dernier est prêt à endosser le maillot du MCA, selon ses proches. **M. M.**

Coupe d'Algérie (32^{es} de finale)

Le SAM refuse de recevoir la JSS à Mascara

Le SA Mohammadia, pensionnaire de la division amateur (Gr.Ouest), accueillera au stade de l'Unité africaine de Mascara et non dans son stade communal, la JS Saoura, d'ailleurs, de la Ligue 1 de football, le 30 en cours (14h00) dans le cadre des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, a décidé la commission d'organisation de cette compétition. Cette décision n'a pas été du goût des supporters du SAM qui sont descendus dans la rue jeudi soir, soit quelques heures après la publication sur le site de la Fédération algérienne de football (FAF) des stades désignés pour ces 32^{es} de finale, afin d'exprimer leur refus quant à la domiciliation à Mascara du match de

leur équipe. Les dizaines de fans qui ont marché dans quelques artères de la ville, se sont même rendus chez les joueurs pour leur demander de boycotter le rendez-vous de la coupe. Il y a quelques jours, la commission d'audit des stades de la FAF s'était rendue à Mohammadia où elle a émis des réserves sur le stade communal, lieu de domiciliation habituel du club local. Ces réserves ont trait notamment à la capacité d'accueil de cette infrastructure qui s'avère inférieure aux normes exigées dans cette compétition. Le stade communal de Mohammadia peut accueillir jusqu'à 6 500 spectateurs, selon cette commission, alors que les règlements de la coupe exigent

que le club local doit jouer dans un stade d'au moins 8 000 places, et ce, jusqu'aux demi-finales qui devront se jouer dans un stade d'au moins 20 000 places. Mais les responsables du SAM, ainsi que de la commune de Mohammadia, propriétaires du stade, avancent qu'il est bel et bien mentionné sur la fiche technique de enceinte que cette dernière peut accueillir jusqu'à 10 000 places. Le SAM occupe la deuxième place au classement de son championnat, mais avec 11 points de retard sur le leader l'ES Mostaganem avant trois journées de la fin de la phase aller, sachant que seul le premier accèdera en Ligue 2 la saison prochaine.

Tennis

Inès Ibbou fait un bond de 33 places

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a gagné 33 places dans le nouveau classement mondial féminin et se positionne désormais au 674^e rang, qui est son meilleur classement jamais atteint chez la WTA. La championne d'Afrique de 2015 doit cette belle ascension au bon parcours qu'elle a réalisé dernièrement en Espagne, où elle avait pris part à sept tournois professionnels, et grâce aux

quels elle a récolté 31 points en simple et 15 autres points en double. Début novembre, la sociétaire de l'Académie sportive de Valence (Espagne) avait gagné 18 places, puis 67 autres places une semaine plus tard, passant ainsi de la 792^e à la 774^e place, puis à la 707^e. Une bonne chose pour la joueuse de 18 ans, qui grâce à un meilleur classement mondial pourra prétendre à des tournois profes-

sionnels, dotés de rémunérations financières nettement plus importantes. A ses débuts, Ibbou ne pouvait prétendre en effet qu'à des tournois à 15 000 USD. Mais depuis qu'elle a gravi quelques marches au classement de la WTA, elle arrive à accrocher quelques compétition à 25 000 USD, avec la possibilité de viser encore plus haut, si elle poursuit son ascension.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Adrar abrite la 6^e édition

Festival national des sports des personnels de l'administration pénitentiaire

LA SIXIÈME édition du Festival national des sports des personnels de l'administration pénitentiaire a été lancée, samedi à Adrar, avec une forte participation des fonctionnaires et agents de l'administration pénitentiaire relevant des cours de justice des différentes wilayas du pays.

«L'organisation de ce festival s'assigne comme objectifs la consolidation des activités sportives en milieu des fonctionnaires et promouvoir leur prédisposition dans différentes spécialités sportives», a souligné le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioun, lors de la cérémonie de lancement, au niveau de la Place des martyrs d'Adrar, de la course cycliste et du semi-marathon.

M. Felioun qui a procédé, à cette occasion, à l'inauguration, au niveau du nouvel hôpital d'Adrar, d'un pavillon pour les malades de la population carcérale, s'est félicité de cet acquis qui, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) pour une meilleure prise en charge médicale des pensionnaires des établissements pénitentiaires, conformément aux conventions internationales signées par l'Algérie.

Le même responsable a remis, à l'occasion et en coordination avec le Croissant-Rouge algérien (CRA), des aides et cadeaux aux pensionnaires malades, avant de procéder à l'inauguration de huit logements de fonction, la remise des clefs aux bénéficiaires et l'inauguration d'un céliatorium d'une capacité d'hébergement de 100 lits. Initiée sous l'égide du ministère de la Justice, cette manifes-

tation sportive de deux jours, halte fixe dans la wilaya d'Adrar, prévoit l'organisation d'une course cycliste, d'un semi-marathon national, en sus de la 6^e édition du championnat des sports équestres, ont indiqué les organisateurs.

Cette manifestation a donné lieu également à la mise sur pied, en coordination avec la chambre d'artisanat et des métiers (CAM) et la direction de l'environnement (DE), d'une exposition des produits de l'artisanat réalisés par les pensionnaires de l'établissement pénitentiaire, en sus de la mise en exergue d'une «expérience réussie» d'un pensionnaire libéré et réinséré ayant bénéficié d'un prêt pour la réalisation des activités agricoles.

Le festival a été mis à profit pour signer des conventions de partenariat avec les secteurs des forêts, de l'environnement, de la pêche et des ressources halieutiques, portant lancement des activités d'élevage aquacole après l'ensemencement de nouveaux bassins en alevins, en plus de la remise, par les services extérieurs chargés de la réinsertion sociale des détenus, des chèques de financement au profit des personnes ayant purgé leur peine.

L'organisation d'une opération de don du sang, de tournois sportifs en football, tennis de table, des exhibitions sportives et de défilés folkloriques au complexe sportif de la cité «140 logements» de la commune d'Adrar, figurent au programme de cette manifestation nationale qui prévoit, au terme de ces activités, une randonnée touristique au profit des participants dans la wilaya déléguée de Timimoune.

Safy T./APS

C'EST NOËL



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou/ En présence d'une foule nombreuse

Commémoration du deuxième anniversaire de la mort de Hocine Aït Ahmed

■ Une foule nombreuse a pris part, hier, au village Aït Ahmed, dans la commune d'Aït Yahia (wilaya de Tizi Ouzou), à la commémoration du deuxième anniversaire de la disparition de Hocine Aït Ahmed.

Par Hamid M.

Nombreux étaient les cadres et militants du Front des forces socialistes (FFS), mais aussi des citoyens anonymes et sans appartenance politique, aux côtés des membres de la famille du défunt, notamment son épouse, sa fille et son fils qui ont tenu à être présents parmi le millier de personnes, pour saluer la mémoire du zaim. Après le dépôt de plusieurs gerbes de fleurs sur la tombe du défunt sise au niveau de la zaouia du cheikh Mohand Oulhocine et la lecture de la Fatiha, place aux prises de paroles entamées par le premier secrétaire national du FFS,



Mohamed Hadj Djilani qui a souligné que «El Hocine Aït Ahmed, fondateur de notre parti, est notre repère et il reste toujours une référence incontournable dans le

militantisme politique et le combat pour les droits de l'homme et la démocratie». Pour le premier secrétaire national du FFS, cette halte commémorative est une occasion pour renouveler le contrat avec le projet de «Si El Hocine Aït Ahmed pour une Algérie démocratique, unie et prospère». De son côté, le fils du leader historique, Jugurtha, s'est dit heureux de constater que son père n'a pas été oublié et que l'on continue à se remémorer de son combat. Il a déclaré : «Je suis content de voir cette foule nombreuse qui n'a toujours pas oublié les sacrifices de mon cher défunt père. Et ce, malgré les mauvaises conditions climatiques». Les autres intervenants, notamment Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle, Youcef Aouchiche, président de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou ou encore Mohamed Klalèche, député de Tizi Ouzou, ont tour à tour réaffirmé l'attachement de leur parti à poursuivre le combat de son fondateur.

H. M.

Formation de l'exécutif de l'APC de Béjaïa

Le FFS mise sur le rassemblement

APRÈS l'installation du maire issu du FFS et de la majorité relative, l'exécutif de l'APC de Béjaïa a été officiellement mis en place. L'installation de l'exécutif communal et des commissions permanentes s'est déroulée dans la sérénité et a été une réussite, nous dit-on. «La quasi-majorité des membres de l'Assemblée populaire communale a approuvé la composante qui est représentative de toutes les listes». Le FFS a concédé des postes de vice-présidents et présidents de commissions permanentes aux autres formations politiques concurrentes, y compris à son frère ennemi le RCD, dont un membre a été investi vice-président. Une grande avancée et une ouverture qui signifient sûrement

une manière d'éviter les blocages au chef-lieu de Béjaïa, car la population attend beaucoup de ces nouveaux élus. Le FFS semble vouloir partager la responsabilité avec d'autres formations politiques, sachant que les problèmes se sont accumulés dans le chef-lieu, surtout dans les localités de la périphérie où les populations n'ont pas cessé, tout au long de ces dernières années, de se plaindre par des actions de protestation. Ainsi, les six vice-présidents désignés sont : Mouhoubi Allaoua (FFS), vice-président chargé de l'économie, des finances et de l'investissement, Ouramtane Hassène (FFS), vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'hydraulique,

Tafoukt Abdenour (FFS), vice-président chargé de l'éducation, de la culture et de la santé publique, Kadri Youcef (FFS), vice-président chargé des affaires sociales, du sport et de la jeunesse, Mansouri Rachid (RCD), vice-président chargé de la gestion des déchets, des espaces verts et de la protection de l'environnement, Saci Seghir (FLN), vice-président chargé de l'agriculture, de la pêche, du tourisme et de l'artisanat. Concernant les commissions permanentes, elles sont au nombre de six et portent les mêmes intitulés que les vice-présidences. Elles fonctionnent avec la participation proportionnelle de tous les groupes élus. Chacune des six commissions

est composée de 3 élus FFS, 2 élus «Ensemble pour Béjaïa», 2 élus FLN, 1 élu RCD et 1 élu «Debout Béjaïa». Notons que la séance a été également marquée par l'installation du comité des marchés publics et du comité des adjudications. Rappelons qu'à l'issue des élections du 23 novembre dernier, le FFS est sorti majoritaire et a récupéré l'APC de Béjaïa après être tombée entre les mains du FLN pendant plusieurs mandats. Il avait dominé les autres formations avec ses 11 sièges, le FLN avait gagné 8, le même score pour la liste indépendante «Ensemble pour Bougie», puis le RCD et la liste indépendante «Debout Béjaïa» avec 3 sièges chacun.

Hocine Cherfa